

MOUVEMENT DE LA PAIX

PROJET TRIENNAL 2022-2025

Version définitive adoptée par le congrès national du Mouvement de la Paix , à Tours le 19 Novembre 2022

Rappel sur l'histoire et l'évolution du Mouvement de la Paix
Le Mouvement de la Paix, un mouvement pour l'action qui a contribué à l'obtention de résultats importants en faveur de la paix.

Fondements historiques et évolution

Le Mouvement de la Paix prend ses racines dans les luttes des peuples pour s'exonérer de la guerre et du fardeau de la guerre. Si le Mouvement de la paix s'est créé après la seconde guerre mondiale, ses racines philosophiques sont à trouver dans les écrits et les actions des pacifistes et intellectuels qui avant la guerre 14-18 ans ont alerté les dirigeants et l'opinion publique pour empêcher cette terrible boucherie que fut la guerre 14-18 (Anatole France, Romain Rolland, Jean-Jaurès, Stefan Zweig...). En 1933 Henri Barbusse et Romain Rolland lancent l'appel du comité Amsterdam/Pleyel pour la tenue d'un congrès mondial contre la guerre. Le 19 mars 1950 Frédéric Joliot Curie suite à l'annonce des recherches sur la bombe thermonucléaire par le Président des USA Harry Truman en janvier 1950 écrit et est le premier signataire de l'appel de Stockholm (1) Créé en 1948, à l'initiative de mouvements de résistance au fascisme et au nazisme, le Mouvement de la paix a comme président jusqu'en 1953 Yves Farge, un des anciens responsable des maquis du Vercors et ancien Préfet nommé par De Gaulle .Ce Mouvement prend appui sur de grands mouvements de pensée de l'époque, porteurs de manières différentes de voir ou d'analyser le monde : les marxistes, les chrétiens, les protestants, des gaullistes comme d'Astier de la Vigerie, des libres penseurs comme Albert Camus, Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir, Joliot Curie... Ces fondements idéologiques perdurent tout en s'enrichissant de nouvelles idées ou mobilisations altermondialistes, environnementalistes, féministes, non-violentes. Son action a été dès le début fondée sur la charte des Nations Unies dont l'article 26 appelle à « *favoriser l'établissement et le maintien de la paix et de la sécurité internationales en ne détournant vers les armements que le minimum des ressources humaines et économiques du monde* ». Après la seconde guerre mondiale, le Mouvement de la paix a participé à l'obtention de succès incontestables à travers son engagement contre l'arme nucléaire, contre le colonialisme, les guerres coloniales et impérialistes, en Indochine, Algérie, ou au Vietnam, contre l'apartheid, le racisme etc... Dans cette longue évolution de la pensée pacifiste, après la création de l'ONU, la période des indépendances marque une étape avec le rôle majeur joué par les pays non-alignés, en faveur des luttes contre le colonialisme et pour le droit au développement. Ainsi nous devons toujours avoir en mémoire vu son actualité la résolution des nations Unies sur le développement adoptée par l'assemblée générale de l'Onu dans sa résolution 41-128 du 4 décembre 1986 qui est à mettre au positif des luttes auxquelles nous avons activement participé avec bien d'autres partenaires syndicaux, politiques, associatifs qui déclare « **Considérant que l'élimination des violations massives et flagrantes des droits fondamentaux des peuples et des individus qui se ressentent de situations telles que celles qui résultent du colonialisme et du néocolonialisme, de l'apartheid, du racisme et de la discrimination raciale sous toutes leurs formes, de la domination et de l'occupation étrangères, de l'agression et des menaces contre la souveraineté nationale, l'unité nationale et l'intégrité territoriale, ainsi que des menaces de guerre, contribuerait à créer des conditions propices au développement pour une grande partie de l'humanité** » et et l'Article 7 « **Tous les Etats doivent promouvoir l'instauration, le maintien et le renforcement de la paix et de la sécurité internationales et doivent, à cette fin, faire tout leur possible pour réaliser le désarmement général et complet sous un contrôle international effectif et pour assurer que les ressources libérées à la suite de mesures effectives de désarmement soient employées aux fins du développement global, en particulier celui des pays en développement** ».

La fin du XXe siècle sera marqué par des propositions nouvelles formulées autour de la notion de culture de la paix et de la non-violence. En 1989, le Manifeste Séville, adopté à l'issue d'un colloque réunissant les plus grands scientifiques au monde dans l'ensemble des disciplines, affirme : « *nous proclamons en conclusion que la biologie ne condamne pas l'humanité à la guerre..... Tout comme « les guerres commencent dans l'esprit des hommes » la paix également trouve son origine dans nos esprits. La même espèce qui a inventé la guerre est également capable d'inventer la paix, la responsabilité en incombe à chacun de nous.* ».

À la suite d'un long travail de l'Unesco sur les causes des guerres, l'Onu a adopté en 2000 des résolutions majeures définissant **la culture de la paix et de la non-violence** comme outil fondamental pour la construction de la paix. C'est sur la base de ces travaux que le Mouvement de la paix, dans le cadre de la mise en œuvre des principes de la Charte des Nations unies, prenait la décision de faire de la culture de la paix et de la non-violence un des fondements de son action **tant pour les domaines d'action que pour les acteurs à rassembler.**

Nous avons ainsi modifié en 1999 nos statuts pour évoluer vers un **mouvement antiguerre, pacifiste, non-violent et de transformation sociale** agissant non seulement contre la guerre, pour le désarmement, pour la démilitarisation des relations internationales mais aussi porteur d'alternatives prenant en compte les problèmes de genre, de démocratie, de justice sociale, de diversité culturelle, d'éducation à la paix et à la non-violence.

Des succès obtenus grâce au rassemblement dans l'action

Des facteurs d'espoirs existent. De grandes parties du monde ne connaissent pas de conflits armés. Même si on constate une recrudescence des conflits et de la violence avec de nouvelles formes de guerre frappant d'abord les populations civiles, le nombre absolu de victimes de guerres à l'échelle mondiale, n'a cessé de diminuer depuis 1946 (source ONU-Un 2020 et au-delà). Des États qui se sont livrés à des guerres effroyables, comme la France et l'Allemagne, entretiennent aujourd'hui des relations pacifiques et amicales. Le continent sud-américain a connu des évolutions positives, même si elles sont parfois remises en cause. Il s'est en partie dégagé de la domination totale des USA ; il met au premier plan de ses préoccupations la culture de la paix comme élément de stabilité et de développement à travers des déclarations du CELAC (Comité des États latino-américains et des Caraïbes). Chaque jour apporte de nouvelles connaissances qui devraient permettre de rendre la compréhension du monde et l'action raisonnée et pacifique plus forte. La mobilité accrue des personnes, la réduction des frontières physiques permise par les technologies modernes, le contact entre les cultures, font que la civilisation humaine est de moins en moins monolithique et de plus en plus diversifiée. Les échanges universitaires, scientifiques et culturels contribuent aussi fortement à ces dynamiques positives qui font prendre conscience au-delà des dérives racistes et nationalistes de la nécessaire solidarité humaine pour l'avenir de l'humanité et de la planète. C'est un facteur positif en termes de culture de paix et de coopération. Grâce aux luttes et à l'intervention des peuples, des résultats ont été obtenus ces dernières décennies en matière de droit international et dans le domaine du droit humain à la paix. C'est le cas de la résolution de l'AG de l'ONU concernant le droit des peuples à la Paix, des résolutions 53/243A et 53/243B relatives au programme pour la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence, du traité sur le commerce des armes, entré en vigueur le 24 décembre 2014, des traités pour l'interdiction des armes biologiques en 1972, de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discriminations raciales (1965) de la convention sur l'élimination et la répression des crimes d'apartheid (1973), des armes chimiques en 1993, des mines anti personnelles en 1997, des armes à fragmentation en 2008. En matière de désarmement nucléaire, des avancées ont été obtenues à travers le Traité de Non-Prolifération Nucléaire (TNP), les Zones exemptes d'armes nucléaires (ZEAN), le Traité d'interdiction des essais nucléaires (CTBT). La dynamique construite sur la base du droit humanitaire international a permis, à travers les luttes conduites depuis des dizaines d'années et l'action d'ican international dont fait partie Le Mouvement de la Paix, la constitution d'une vaste alliance internationale pour l'élimination des armes nucléaires impliquant de nombreuses ONG dont pour la première fois la Croix Rouge Internationale, associant les institutions internationales dont l'ONU, les Organisations syndicales mondiales, des réseaux mondiaux d'élus et de parlementaires. Cette mobilisation de la société civile a abouti au vote par 123 États d'un traité sur l'interdiction des armes nucléaires, lequel est entré en vigueur le 22 janvier 2021. Ce traité constitue, en application du TNP, un nouvel acquis sur le chemin de l'élimination totale des armes nucléaires. Ce sont là des succès pour les forces de paix et des points d'appui pour exiger, avec encore plus de force, des puissances nucléaires qu'elles abandonnent la modernisation de leurs arsenaux et s'engagent réellement dans un processus de désarmement nucléaire, d'autant que la menace résurgente d'utilisation des armes nucléaires avec la guerre de la Russie contre l'Ukraine montre l'inanité du concept de dissuasion.

Les luttes du Mouvement de la Paix en France ont constitué un élément majeur d'obtention de ces résultats.

Il est important de ne pas oublier les luttes qui ont été menées dans notre pays, souvent à l'initiative du Mouvement de la paix, et qui ont été déterminantes pour l'obtention des résultats ci-dessus mentionnés. Rappelons tout d'abord la lutte quotidienne au plus près des gens dans nos comités locaux sans lesquels les rassemblements ci-après n'auraient pas été possibles: en 1988 participation du Mouvement de la Paix à la troisième session extraordinaire de l'assemblée générale de l'ONU sur le désarmement et sa participation à une manifestation de 100 000 personnes devant l'ONU aux

côtés des pacifistes du monde entier ; à Pâques 1989 marche franco-allemande sur le pont de l'Europe à Strasbourg, en avril 1989 10 000 personnes sur le plateau d'Albion (cette base a depuis été fermée), au printemps 89, 8000 manifestants à Suippes dans la Marne contre le missile Hadès (en 1993 les missiles Hadès ont été désactivés), en 1989 délégation dans le Pacifique, manifestation aux cotés des Polynésiens, réalisation du film « Mururoa mon amour » par René Vautier, en avril 1990- 5000 personnes devant la base de sous-marins nucléaires de l'île longue , en mai 1992 nouveau rassemblement devant l'île longue, le 10 octobre 1992 lancement à Nanterre d'une pétition nationale pour l'arrêt des essais nucléaires qui recueillera plusieurs centaines de milliers de signatures, le 9 mai 1993 plusieurs milliers de personnes sur le plateau d'Albion, en 1994 manifestation devant le centre de commandement des forces nucléaires à Taverny, le 15 octobre 1995 20 000 personnes devant la base de l'île longue à l'initiative du Mouvement de la paix, le 31 mars 96 manifestation au Barp contre le laser mégajoule et les essais en laboratoire, le 20 octobre 1996 3500 personnes manifestent pour le premier « festival international pour une culture de la paix » organisé par le Mouvement de la Paix et les artistes pour la paix devant la base de sous-marins nucléaires de l'île Longue avec l'exposition de 400 œuvres de plasticiens face à l'île Longue grâce à l'investissement des artistes et du Snap (syndicat national des artistes plasticiens -Cgt), en avril 2000 et avril 2001 rassemblements au Barp, en juin 2000 nouveau rassemblement devant l'île longue, manifestation commune avec nos amis britanniques de la CND devant la base anglo-américaine de sous -marins nucléaires de Fastlane. D'autres rassemblements ont eu lieu à Grammat, Istres, Valduc etc. Enfin il ne faut pas oublier les immenses manifestations organisées par l'Appel des 100 qui ont réuni à Paris des centaines de milliers de personnes dans les années 1980. Ces actions locales ont été déterminantes pour l'obtention des résultats ci-dessus mentionnés.

(1)-Appel de Stockholm : *« Nous exigeons l'interdiction absolue de l'arme atomique, arme d'épouvante et d'extermination massive des populations. Nous exigeons l'établissement d'un rigoureux contrôle international pour assurer l'application de cette mesure d'interdiction. Nous considérons que le gouvernement qui, le premier, utiliserait contre n'importe quel pays l'arme atomique, commettrait un crime contre l'humanité et serait à traiter comme criminel de guerre. Nous appelons tous les hommes de bonne volonté dans le monde à signer cet appel. Stockholm, 19 mars 1950.*

Ces rappels sont nécessaires au moment où nous devons faire des bilans avant de nous engager pour les 3 ans à venir dans de nouvelles luttes à partir de l'analyse d'une situation nouvelle, dangereuse mais dont l'issue positive ne peut faire l'économie de mobilisations populaires qu'il nous reste à organiser au moment nous nous définissons le projet Triennal 2023-2025.

PROJET TRIENNAL 2022 – 2025

I - LE MONDE FACE A DES DEFIS EXISTENTIELS

II - LA PAIX : UN PROJET DE SOCIETE POUR CONSTRUIRE UNE CIVILISATION ET UN MONDE ENFIN HUMAINS ASSURER LA SURVIE DE L'HUMANITE

III - – SE RASSEMBLER AUTOUR DE GRANDS AXES DE MOBILISATION POUR LA PAIX

IV – CONSTRUIRE UN MOUVEMENT PACIFISTE PLUS FORT

Dans un monde multipolaire, où les aspirations des peuples sont souvent oubliées, où la culture de paix n'est pas la priorité, le système économique et social dominé par les logiques du profit à court terme, par les luttes des multinationales et/ou des Etats pour l'appropriation des richesses des sous-sols ou de l'eau , se développent des conflits et des guerres qui conduisent des populations entières vers l'exode , accentue les conséquences du dérèglement climatique contribuant à appauvrir encore plus les populations déjà plongées dans la pauvreté en particulier en Afrique, ce continent qui est l'objet de toutes les convoitises de la part de certaines puissances ou des sociétés multinationales. Cette situation cristallise les tensions, tout en creusant les inégalités et favorise l'éclosion d'extrémismes violents qui résultent d'instrumentalisations utilisant des prétextes religieux ou ethniques.

I - LE MONDE FACE A DES DEFIS EXISTENTIELS

En 2022, l'existence humaine est confrontée à des menaces et à des défis à la fois anciens et nouveaux. Venant s'ajouter aux nombreux conflits armés qui se déroulent dans le monde, l'invasion russe de l'Ukraine s'accompagne d'une menace d'utilisation d'armes nucléaires, ce qui pourrait conduire à une troisième guerre mondiale fatale à la survie de l'humanité. A cela s'ajoutent d'autres défis auxquels notre planète est confrontée aujourd'hui : la crise climatique constitue un fait incontournable et une menace existentielle pour l'humanité. Parallèlement, les inégalités et la montée de l'autoritarisme et du militarisme ont un effet corrosif et insidieux sur la société mondiale et constituent autant de sources de conflits.

Le monde est à la croisée des chemins. Face aux menaces existentielles de la guerre nucléaire, du dérèglement climatique et des pandémies, face aux injustices et inégalités qui nourrissent extrémismes et nationalismes, face aux violences de toutes sortes, sexistes, racistes, sociales, face au recul des espaces démocratiques, le monde devenu multipolaire n'a aucune chance d'assurer sa survie s'il continue de fonder son existence sur la concurrence à outrance, la confrontation, l'agression, la domination, bref sur une logique de guerre. Notre survie dépendra de notre capacité à répondre aux menaces et aux défis par la mise en œuvre d'un projet d'une société de paix, d'un programme de transition pacifique construit sur les fondements de la **culture de la paix**.

Quelles sont les menaces pour la sécurité humaine, quels sont les défis auxquels l'humanité doit répondre ?

1.1-une nouvelle ère de confrontation et de concurrence stratégique entre puissances

1.1.1-Données générales.

Devant l'Assemblée générale des Nations Unies à New York en septembre 2022, le Secrétaire général de l'ONU en a fait l'amer constat : « Notre monde est au plus mal. Les clivages s'accroissent. Les inégalités se creusent. Les difficultés s'étendent ». « La Charte des Nations Unies et les idéaux qu'elle porte sont en péril », a-t-il ajouté, citant la guerre en Ukraine et la multiplication des conflits dans le monde et déplorant que « les clivages géopolitiques sapent le travail du Conseil de sécurité, sapent le droit international, sapent la confiance et l'espoir que placent les gens dans les institutions démocratiques, sapent les possibilités de coopération internationale ».

Les confrontations géopolitiques actuelles se déroulent sur de nombreux fronts. Les guerres et conflits sont devenues "hybrides" et concernent l'économie, le commerce, la philosophie politique, les principes démocratiques, la technologie et la puissance militaire. Pour les impérialismes, la guerre est le moyen privilégié pour assurer leur domination. Le recours à la désinformation, aux mandataires et aux cyberattaques brouille la ligne de démarcation entre les militaires et les civils et engendre la méfiance entre les nations et les peuples.

On estime que deux milliards de personnes vivent dans des pays touchés par des conflits et en 2020, on comptait 56 conflits impliquant des États, un chiffre record. Il existe également des conflits "gelés" qui se présentent sous différentes formes. Il s'agit parfois d'un conflit passé qui n'a pas trouvé de solution stable, par exemple il n'y a jamais eu d'accord de paix officiel mettant fin à la guerre de Corée. Dans d'autres cas, il s'agit d'espaces contestés ou occupés, comme le Sahara occidental, des territoires géorgiens, le Nagorno-Karabakh et la Transnistrie. Si certains de ces conflits opposent des États distincts, d'autres sont des guerres civiles comme au Myanmar, des insurrections et des actions de guérilla comme en Inde centrale, ou des situations d'extrême violence comme en Haïti. Certains pays d'Amérique Latine continuent à être en proie à l'instabilité et à l'interventionnisme des USA. En Ethiopie perdure un conflit entre divers groupes ethniques qui tentent de vivre ensemble depuis près de 30 ans. Plusieurs sont en partie des conflits par procuration, où les combattants effectifs sont alimentés, soutenus, influencés, fournis par des puissances mondiales ou régionales ou agissent à leur demande. Au Yémen, le conflit qui met aux prises différents groupes politico-religieux et ethniques dure depuis plus de huit ans, il a déjà fait 233 000 morts et constitue le pire désastre humanitaire actuel ; les puissances régionales rivales, l'Iran et l'Arabie saoudite, sont impliquées dans le conflit. En Palestine, l'occupation par Israël du territoire palestinien se perpétue depuis des décennies, accentuée par une politique d'apartheid depuis plusieurs années, avec un soutien massif des Etats-Unis. La poursuite de la colonisation condamnée

par les résolutions des Nations-Unies vise à rendre impossible la solution à deux Etats. Il existe d'autres conflits non résolus, que ce soit en Syrie, en Afghanistan et dans plusieurs pays africains confrontés aux attaques de groupes djihadistes ou comme en République Démocratique du Congo les guerres interminables en particulier au Kivu pour le contrôle et l'extraction des immenses richesses minières de cette région. Les tensions persistantes entre l'Inde et le Pakistan, impliquent deux États qui ont acquis des armes nucléaires.

Le recours illusoire à des solutions militaires pour répondre aux litiges dans le monde est encouragé par le « complexe militaro-industriel », que l'on peut de plus en plus qualifier de complexe « militaro-médiatico-industriel » dont le rôle s'accroît dans nos sociétés, lui donnant un pouvoir autonome et autoreproducteur sur les décisions politiques. L'augmentation continue des dépenses militaires sous couvert de besoins de sécurité est source de profits moralement odieux qui représentent un gaspillage catastrophique de capacités qui pourraient être utilisées à des fins pacifiques.

L'invasion russe de l'Ukraine montre que dans un monde de plus en plus interdépendant et multipolaire, les conflits et les situations d'urgence au niveau régional entraînent des répercussions d'ampleur planétaire. Les conséquences énergétiques et alimentaires du conflit en Ukraine touchent plusieurs continents. Si l'Ukraine est devenue l'épicentre de la confrontation entre la Russie d'une part et les Etats-Unis et l'OTAN d'autre part, la Chine a également été désignée comme « rival systémique » par l'OTAN, ce qui fait craindre une augmentation des tensions en mer de Chine méridionale et autour de Taïwan. Dans ces conditions, la diplomatie et les canaux de communication existant entre les puissances rivales sont plus essentiels que jamais.

En outre, les situations de guerre et les conflits remettent en cause les principes fondamentaux du droit humanitaire international, et des droits économiques et sociaux comme on le voit en Irak, en Palestine/Israël, au Yémen, en Syrie et en Ukraine mais aussi pour les peuples Kurdes et Arméniens dans différents Etats. Ces conflits ont été marqués par d'horribles pertes civiles, l'utilisation d'armes explosives dans des zones densément peuplées et le ciblage délibéré d'écoles, d'hôpitaux et d'infrastructures civiles vitales, comme l'approvisionnement en eau et en énergie. L'utilisation de civils comme boucliers humains constitue un crime de guerre.

Alors qu'il est clair aux yeux de tous que les problèmes mondiaux ne peuvent être résolus par des nations seules, mais uniquement par une coopération multilatérale entre elles, les comportements hégémoniques et la recherche de la confrontation mettent à mal le multilatéralisme et menacent notre avenir commun. Aujourd'hui, l'ONU qui est l'expression de ce multilatéralisme et le lieu privilégié de coopération internationale est de plus en plus fragilisée et remise en question. La confiance en l'ONU et la restauration de son autorité restent pourtant plus nécessaires que jamais.

1.1.2 -l'agression de la Russie contre l'Ukraine pose la question de l'avenir de l'humanité : mondialiser les guerres ou stopper les guerres et en premier la guerre en Ukraine, premier pas pour aller vers la mondialisation de la paix ?

Dès le premier paragraphe du projet triennal 2017-2020 le Mouvement de la Paix alertait avec responsabilité sur les dangers de guerre en indiquant que « *la crise ukrainienne et les conflits en suspens dans les républiques de l'ex-Union soviétique et les provocations de l'encerclement de la Russie par l'OTAN créent des zones d'instabilité* ». Mais déjà dès le 9 mai 2014 dans un communiqué intitulé « *dire non à une nouvelle guerre au cœur de l'Europe* » le Mouvement de la paix dénonçait les massacres d'Odessa etc et alertait sur l'aggravation de la situation en Ukraine et appelait à une solution politique.

Plusieurs mois après le début de l'agression de la Russie contre l'Ukraine, nos dirigeants, mais aussi nous les citoyens en France et dans le monde entier, nous devons prendre le temps de la réflexion pour envisager, en s'inspirant de la Charte des Nations Unies, les moyens d'éviter un nouveau conflit mondialisé, une nouvelle catastrophe mondiale s'ajoutant aux défis posés par la crise climatique et par les pandémies mondiales. Ce conflit met en évidence l'immense faillite de l'Europe à promouvoir une culture de la paix sur l'ensemble de ce continent.

Le monde entier risque d'être entraîné par la volonté de certains Etats et chefs d'Etat dans une extension de la guerre dans le temps et l'espace avec un risque de mondialisation de la guerre avec tout ce que cela comporte : des millions de morts possibles, voire, en cas d'utilisation des armes atomiques, une catastrophe humanitaire d'une ampleur encore jamais connue, pour prétendument résoudre une crise qui peut être réglée de manière durable par d'autres moyens que la guerre. S'opposer dès le début de l'agression de l'Ukraine par la Russie, agir pour un cessez-le feu immédiat, mobiliser en urgence tout ce qu'il faut pour protéger les populations civiles et accueillir les réfugiés-es, relevait d'une évidence et d'un devoir, ce dont témoignent les diverses déclarations du Mouvement de la paix dont celle du 11 mars

2022 : <https://www.mvtpaix.org/wordpress/plus-que-jamais-dire-stop-a-la-guerre-en-ukraine-condamnation-de-lagression-militaire-de-la-russie-contre-lukraine/>

En revanche, l'appel à une militarisation accrue du monde et en particulier des Etats membres de l'OTAN, à l'envoi et à la concentration de quantités colossales d'armes à l'Est de l'Europe sans proposer d'autres alternatives et en occultant qu'il existe d'autres solutions, est pour le moins irresponsable, sinon criminel. En effet, malgré la complexité de la crise ukrainienne, il existe des possibilités de **solutions** politiques et diplomatiques, comme l'ont montré il y a 8 ans les accords de Minsk établis entre la Russie, l'Ukraine et l'OSCE, validés par la France et l'Allemagne et appuyés par l'ONU. Alors que de tels accords permettraient un règlement non militaire de cette crise, il n'est pas possible d'accepter, par absence totale d'initiatives pour la Paix, la condamnation à la mort de centaines de milliers, voire de millions de personnes du fait de la guerre ou des conséquences de la guerre (famines dans les pays moins avancés, armes de destruction massive etc.) et donc de condamner à des souffrances physiques et sociales inutiles des milliards de personnes à travers le monde, y compris en France, pour une guerre que les peuples n'ont pas voulue.

L'alternative, c'est d'unir tous les peuples, les forces politiques, sociales, syndicales, pacifistes, citoyennes, institutionnelles, au plan national et mondial pour préserver non seulement l'Ukraine mais aussi le peuple russe et l'humanité entière (dont le Yémen, le Moyen Orient, la Palestine, l'Afrique subsaharienne.) **d'indiscibles souffrances**. S'il faut bien sûr, poursuivre la condamnation de l'agression de la Russie contre l'Ukraine par Vladimir Poutine qui met en œuvre les mêmes solutions militaires pour l'Ukraine que celles que les Etats-Unis et l'Otan ont mis en œuvre en Irak, s'il faut organiser la solidarité avec les Ukrainien-ne-s, soutenir les forces de paix en Russie, il faut aussi stopper les va-t'en guerre qui ne tirent pas les conséquences des échecs de toutes les guerres dont celles de l'OTAN en Afghanistan, en Irak (avec 800 000 morts) en Libye, au Sahel etc.

Il est urgent et vital de sortir de ces logiques de puissance et de domination, qui entendent résoudre les crises par la force et la guerre, mais en réalité ne résolvent rien et sont causes d'innombrables morts, destructions, crimes de guerre. Il convient donc d'arrêter de dissenter sur l'efficacité des engagements militaires alors qu'en fait les guerres tuent beaucoup de personnes et essentiellement des civils sans jamais résoudre aucun problème et profitent seulement à l'enrichissement du complexe militaro-industriel et de ses actionnaires. L'urgence, c'est l'action pour gagner une fin rapide de ce drame et empêcher une nouvelle catastrophe mondiale en revenant au droit international et aux principes et valeurs de la Charte des Nations unies. Il faut reprendre la parole et l'action pour la paix et contester les discours nationalistes et guerriers entretenus sciemment par les forces du complexe militaro-industriel et ses multinationales qui dominent la vie économique, sociale et médiatique aussi bien en Occident, qu'en Russie, en Ukraine, aux Etats-Unis Leur domination sur un trop grand nombre de médias qui leur sont nécessaires pour conditionner les opinions publiques devient un vrai problème pour la démocratie et la Paix (exemple du rachat de tweeter pour 40 milliards de \$). « Nous, les peuples » nous n'avons pour notre avenir commun et pour une solution dans ce conflit d'autres chemins que la paix, que de lutter pour une solution politique. Il convient en France de développer l'action dans les rassemblements les plus larges possibles de la population en faveur de la paix et pour obtenir que la France et le Président de la République s'engagent réellement dans ce sens.

Dès le 2 mars 2022 dans une interview réalisée par Ouest-France, le philosophe et sociologue Edgar Morin nous invitait « à penser et à comprendre les origines de la guerre qui frappe l'Europe ». Il indiquait « il ne suffit ni de s'indigner ni de s'engager. Il faut savoir dans quel monde nous sommes ». Au-delà de notre condamnation et de notre rôle premier de lutter contre la guerre et d'agir pour exiger une solution politique, nous devons contribuer à mieux comprendre et faire comprendre quels sont les processus qui ont conduit à cette situation.

1.2- le péril des armes nucléaires et la militarisation

En 2022, la menace d'une guerre nucléaire reste intacte. Les scientifiques ont maintenant réglé l'horloge du Jugement dernier à 100 secondes avant minuit pour l'humanité. Il existe aujourd'hui plus de 13 000 ogives nucléaires dans le monde - dont des milliers sont prêtes à être utilisées en un instant et sont bien plus puissantes que les bombes de Hiroshima et Nagasaki.

Par ailleurs la fin du traité ABM (Anti Ballistic Missile) sur décision unilatérale des États-Unis le 13 mai 2002, avec pour conséquence la fragilisation des accords de désarmement nucléaire ont favorisé l'émergence de stratégies d'utilisation de l'arme nucléaire et la résurgence de la notion de bouclier antimissile, facteur d'une militarisation de l'espace contraire aux accords internationaux existants.

Les investissements massifs dans la « modernisation » des armes nucléaires, associés aux tensions croissantes entre les États dotés de l'arme nucléaire, créent une situation dangereuse. Les progrès en matière de désarmement ont stagné au cours des dernières décennies et les engagements pris pour réduire les armes ne sont pas respectés. Les traités conclus entre les Etats-Unis et l'URSS de l'époque arrivent à échéance et ne sont pas renouvelés.

Parallèlement, le déploiement d'armes conventionnelles continue de causer de la misère humaine dans le monde entier. Les batailles entre les États et les forces islamistes au Mali, au Niger et au Burkina Faso ont fait plus de 1 300 victimes civiles en 2021. L'instabilité qui règne dans le monde, en Afrique en particulier, crée un sentiment général d'insécurité au sein des sociétés. La prolifération des armes légères et de petit calibre déclenche et exacerbe les conflits armés et la criminalité, comme on l'a vu à Cabo Delgado au Mozambique, en Éthiopie, en Afghanistan, en Haïti et au Myanmar.

Depuis les années 1990, les dépenses militaires ne cessent d'augmenter et de détourner les fonds des investissements sociaux et environnementaux déjà insuffisants. Selon le Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI), les dépenses militaires mondiales ont dépassé les 2 000 milliards de dollars en 2021. Alimenté par les intérêts des entreprises, le coût du militarisme mondial contraste fortement avec le manque d'argent pour faire face à d'autres défis, en particulier aux besoins humains. Cela déclenche un cercle vicieux : dépenser de l'argent pour des armes plutôt que pour les gens développe les inégalités et alimente la peur et la division, ce qui favorise encore plus l'augmentation des dépenses militaires.

Les nouveaux développements technologiques - notamment dans le domaine du cyberspace, de l'intelligence artificielle et des drones - soulèvent de graves questions juridiques et morales. L'utilisation d'ordinateurs ou de systèmes d'armes autonomes pour identifier des cibles militaires présente un grave danger pour la sécurité internationale. L'exécution d'êtres humains par des algorithmes, sans contrôle humain, va à l'encontre des principes les plus fondamentaux du droit international et de la morale universelle. En outre, les systèmes de plus en plus autonomes et numérisés ont réduit le temps de décision, ce qui empêche d'identifier à temps une fausse alerte avant que l'arme ne frappe. Parmi les autres nouvelles menaces technologiques, les cyberattaques contre les systèmes de commandement, de contrôle et de communication nucléaires ainsi que la production de missiles hypersoniques ôtent toute fiabilité au concept de dissuasion nucléaire, même pour ceux qui y croyaient. Enfin, le déploiement d'armes dans l'espace extra-atmosphérique, qu'elles soient offensives ou défensives, crée un nouveau domaine de conflit, ce qui explique mais ne justifie pas pour nous le fait que par exemple, en France, la recherche spatiale française (CNES essentiellement) autrefois sous la tutelle du ministère de la recherche est maintenant sous la tutelle du ministère des Armées.

1.3-le réchauffement de la planète et les dérèglements climatiques

Outre les armes nucléaires, le monde est confronté à une nouvelle menace existentielle sous la forme de la crise climatique. Les risques liés au climat ont des répercussions considérables pour la santé de l'humanité et de la planète. Si rien n'est fait pour y remédier, les dérèglements climatiques peuvent menacer la survie de l'humanité.

Ces dérèglements climatiques affectent déjà la vie des gens dans le monde entier. L'augmentation de la température mondiale alimente les sécheresses et les incendies de forêt. La dernière décennie est la plus chaude jamais enregistrée depuis le début des relevés. Les phénomènes météorologiques extrêmes, tels que les tempêtes et les inondations, menacent la vie et les moyens de subsistance des gens et exposent des millions de personnes à une insécurité alimentaire et hydrique aiguë, notamment en Afrique, en Asie, en Amérique centrale et du Sud, dans les petits États insulaires en développement (PEID) et dans l'Arctique.

De nombreux autres défis environnementaux majeurs sont liés à la crise climatique. La perte de biodiversité et d'habitat, ainsi que l'appauvrissement de ceux qui étaient autrefois capables de subsister sur leur terre, ne sont que quelques exemples. D'autres effets du changement climatique, comme l'élévation du niveau de la mer, commencent déjà à se manifester et des pays comme le Vietnam doivent engager d'immenses travaux pour protéger leurs rizières.

Lorsque les problèmes environnementaux - comme le manque d'eau - prennent trop d'ampleur, il en résulte des troubles sociaux, des conflits et des guerres. On constate une corrélation alarmante entre la dégradation écologique et les conflits. Le changement climatique est un multiplicateur de risques pour toutes les vulnérabilités et tensions. Il favorise les inégalités, accroît l'insécurité, déstabilise les relations existantes, alimente les migrations forcées et intensifie la concurrence pour des ressources essentielles et rares. De même, les conflits sont aussi une source de destruction de la planète, entre autres par la production et l'utilisation des armes.

Notre espoir réside dans la mobilisation, l'élargissement et la détermination du mouvement de lutte contre les dérèglements climatiques qui s'est développé au cours des dernières années. Il existe désormais une véritable prise de conscience et un élan en faveur de la coopération et de la justice climatique, porté par l'opinion publique, en particulier les jeunes générations. Le changement climatique offre une occasion unique de fédérer les actions collectives en faveur du climat et de la paix mondiale, actions dans lesquelles le Mouvement de la Paix s'est inscrit dès le début.

L'heure est grave et les conséquences en termes de vies humaines sont déjà là à travers les déplacements ("migrations") de populations qui va croître de mois en mois à cause du dérèglement climatique et son cortège de fléaux et une déstabilisation totale au plan géopolitique, économique et social. Car aucune ONG humanitaire et même aucune institution ne pourra faire face à ce chaos si nous ne stoppons pas cette "économie de guerre" pour aller vers une réelle sobriété et vers le bon sens.

1.4 - les inégalités sources de conflits

Au cours des années 1980 et suivantes, la mondialisation néolibérale s'est imposée comme le modèle économique dominant. L'individualisme et la maximisation des profits, associés à un investissement minimal dans l'emploi, les salaires et la sécurité sociale, ont pour conséquence le développement d'inégalités criantes. Dès sa fondation en 1919, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) proclamait qu'« une paix universelle et durable ne peut être établie que si elle est fondée sur la justice sociale », reconnaissant par là que l'inégalité économique, la pauvreté et la privation constituaient des menaces majeures pour la sécurité humaine.

Les discriminations et la marginalisation de secteurs entiers des sociétés qui se manifestent aujourd'hui dans le monde entier sont les symptômes d'un monde extrêmement inégalitaire, qui exacerbe les différences entre nous. Près de la moitié de la population mondiale - 3,4 milliards de personnes - survit avec moins de 5,50 dollars par jour. Parallèlement, les femmes du monde entier gagnent 24 % de moins que les hommes et possèdent 50 % de moins de richesses. Selon le rapporteur spécial des Nations unies sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, l'inégalité des revenus dans le monde s'accroît. Depuis 1980, les 10 % de personnes gagnant le plus d'argent détiennent la moitié du revenu mondial, tandis que le 1 % de personnes gagnant le plus d'argent a augmenté sa part de 16 % en 1980 à 22 % en 2000.

Cette inégalité croissante des revenus est une cause majeure de la décrédibilisation de la politique et du développement de formes autoritaires, dictatoriales ou obscurantistes en politique, de l'influence grandissante de mouvements et d'organisations propageant des propositions démagogiques, communautaristes, nationalistes. L'exclusion et l'aliénation entraînent des conflits qui peuvent dégénérer en guerre, mais également des violences en dehors des zones de conflit, comme la violence urbaine, la montée en puissance du crime organisé et la violence intrafamiliale. Les situations de conflits sont aussi propices au développement des extrémismes violents et du terrorisme.

1.5- Pandémies actuelles et à venir

La COVID-19 a brutalement souligné que le monde est plus interdépendant que jamais, et qu'une menace de pandémie ne connaît pas de frontières nationales. À mesure que le climat se dégrade et que la biosphère change, les pandémies risquent d'être plus fréquentes et plus graves.

L'émergence du virus COVID-19 a mis en lumière le sous-financement des services de santé et des systèmes de protection sociale, les inégalités en matière d'accès aux soins et aux vaccins, la faiblesse de la préparation aux pandémies et de leur prévention. L'état des accords commerciaux mondiaux, notamment la protection des droits de propriété intellectuelle et industrielle ont créé des difficultés considérables et ont exacerbé les inégalités qui existaient avant la COVID-19 avec une reprise de la vie ordinaire et de l'activité économique plus rapide dans certains pays que dans d'autres. Selon Oxfam International, les 10 hommes les plus riches du monde ont doublé leur fortune pendant la pandémie mondiale. Parallèlement, l'organisation prévoit que plus de 160 millions de personnes auront été poussées dans la pauvreté par la pandémie.

La pandémie, et les désaccords sur la réponse à apporter à la COVID-19, ont également alimenté les divisions et les conflits, démontrant la vulnérabilité de la société mondiale face aux futures pandémies.

1.6- Régimes autoritaires et reculs de la démocratie participative dans le monde et de la confiance dans les institutions

Depuis une quinzaine d'années, on peut constater que croît la défiance vis-à-vis des gouvernements et que l'autoritarisme augmente. Dans le monde, le déficit démocratique s'est creusé, avec une expansion constante des régimes autoritaires et un déclin des démocraties parlementaires, ce qui se manifeste par un désintérêt électoral et l'émergence de mouvements populistes radicalisés et d'extrémismes violents.

Dans de nombreux pays, on voit l'espace civique se rétrécir, notamment le droit de se réunir, de s'organiser et de manifester. Les atteintes aux droits fondamentaux des individus, le non-respect des droits des femmes et des enfants, le recours à la force et à l'agression constituent des reculs de l'espace démocratique qui sont autant de menaces pour la sécurité humaine. Les États non démocratiques ne menacent pas seulement la paix régionale et mondiale, ils ne parviennent pas non plus à assurer la sécurité de leurs propres citoyens.

L'histoire nous enseigne que les violations des valeurs démocratiques vont de pair avec la répression des droits de l'homme. Les femmes sont souvent les premières victimes des reculs démocratiques, car elles sont confrontées à une opposition accrue à l'égalité des sexes et à des menaces sur les progrès réalisés en matière de droits des femmes. Les possibilités limitées en matière d'éducation et d'emploi, les restrictions du droit à l'avortement et l'incapacité à lutter contre la discrimination et la violence fondée sur le genre sont autant de facteurs qui contribuent à réduire la voix des femmes dans la prise de décision et à reproduire les structures de pouvoir masculines.

De nombreuses personnes se sentent délaissées par la société, ce qui entraîne une rupture de confiance entre les populations et les gouvernements. Avec la démocratie en recul, la corruption, le populisme et l'extrémisme de droite comblent le vide dans de nombreux pays ; on assiste notamment en Europe à l'émergence de mouvements et partis politiques néofascistes. La montée des démagogues, dans les pays du monde entier, favorise les divisions au sein des peuples et entre les peuples. Aucune paix n'est possible sans démocratie et justice.

Un monde multipolaire où les aspirations et droits des peuples sont souvent oubliés, où la culture de paix n'est pas la priorité, où, malgré les luttes et résistances des peuples, se développe une mondialisation néolibérale des économies basée sur le rôle majeur de multinationales seulement préoccupées par la recherche de profits immédiats ; favorise le développement des guerres et conflits qui contribuent aussi à la dégradation du climat, à l'appauvrissement des populations, à l'accroissement des inégalités au développement entre les Etats et au sein des sociétés. Dans ce contexte, la construction de la Paix nécessite la mise en œuvre de processus de transformations sociales profondes.

II - LA PAIX : UN PROJET DE SOCIETE POUR CONSTRUIRE UNE CIVILISATION ET UN MONDE PLUS HUMAINS

Pour le Mouvement de la Paix, la construction de la paix est un projet politique de dimension planétaire.1, le seul projet de société à même d'assurer la survie de l'humanité. Le Mouvement de la Paix inscrit son action dans les principes et objectifs de la Charte de l'ONU et se réfère aux domaines d'action de la Culture de paix et aux Objectifs de Développement Durable (ODD), adoptés par la communauté des nations. Il se réfère également aux COP sur le climat et aux travaux du Giec. Il fait la promotion des droits humains et de la notion de sécurité commune et agit pour la défense de la planète. Il se réclame de l'amitié et la solidarité entre les peuples, de la lutte contre tous les racismes et toutes les discriminations, de la coopération et du multilatéralisme.

2.1 la Charte des Nations unies

La Charte des Nations Unies marque une rupture dans l'histoire de l'humanité en faisant de la paix le fondement du droit international, le but et l'instrument d'un projet politique planétaire. Elle bannit la guerre et érige la coopération, la négociation et la résolution pacifique des différends en normes des relations internationales. C'est pourquoi le Mouvement de la Paix estime nécessaire de replacer les Nations Unies au centre de la vie internationale.

La Charte s'accompagne des textes fondateurs des droits humains, droits des femmes, droits des enfants, droits économiques et sociaux, droits des minorités, etc. qui constituent un corpus de référence dont peuvent et doivent se saisir les citoyens du monde pour construire une société de paix.

2.2 La culture de la paix

En 1999, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Déclaration et le Programme d'action sur une **culture de la paix** (résolution A/53/243) définissant huit domaines d'action réunis en une seule approche cohérente. Rappelons-en les éléments essentiels :

-la définition de la culture de la paix : « un ensemble de valeurs, attitudes, comportements et modes de vie qui rejettent la violence et préviennent les conflits en s'attaquant à leurs racines par le dialogue et la négociation entre les individus, les groupes et les Etats ».

-les objectifs : ➤ Transformer ensemble la culture de la guerre et de la violence en une culture de la paix et de la non-violence. ➤ Façonner un monde plus juste, plus solidaire, plus libre, digne et harmonieux, plus prospère pour tous. ➤ Rendre possible le développement durable, la protection de l'environnement et l'épanouissement de chacun.

- les huit domaines d'action : ➤ Renforcer une culture de la paix par l'éducation ➤ Promouvoir le développement économique et social durable ➤ Promouvoir le respect de tous les droits de l'homme (droits humains) ➤ Assurer l'égalité entre les femmes et les hommes ➤ Favoriser la participation démocratique ➤ Faire progresser la compréhension, la tolérance, la solidarité ➤ Soutenir la communication participative et la libre circulation de l'information et des connaissances ➤ Promouvoir la paix et la sécurité internationale

- les acteurs : comme indiqué à l'art. 8 de la résolution l'Assemblée Générale des Nations unies pour une culture de la paix A/Res/52/13 , « Les parents, les enseignants, les hommes politiques, les journalistes, les organismes et groupes religieux, les intellectuels, les personnes qui exercent une activité scientifique, philosophique, créatrice et artistique, les agents de services de santé ou d'organismes humanitaires, les assistants sociaux, les personnes qui exercent des responsabilités à divers niveaux ainsi que les organisations non gouvernementales ont un rôle primordial à jouer en ce qui concerne la promotion d'une culture de la paix.. »

2.3 - Les Objectifs de développement durable (ODD) ont vu le jour en 2012 lors de la Conférence de Rio sur le développement durable. Ils traduisent en objectifs concrets les ambitions exprimées et dans la Charte de l'ONU et dans le programme de la Culture de la Paix. Les ODD remplacent les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), avec lesquels ont été entamés entre 2000 et 2015 les quelques efforts mondiaux pour éradiquer l'extrême pauvreté et la faim, empêcher les maladies mortelles et étendre la scolarisation à tous les enfants en âge de fréquenter l'école primaire, entre autres priorités de développement. Pour chacun des 17 Objectifs est établi un programme, tous les objectifs sont interdépendants, la réussite de l'un concourant à celle des autres :



2.4 – les Cop sur le climat ainsi que les travaux du Giec dont les préconisations ont pour objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré Celsius (à travers en particulier la réduction des émissions de gaz à effet de serre, comme cela avait été convenu avec l'Accord de Paris en 2015) constituent une autre source de référence pour l'action du Mouvement de la Paix. Les livrets « Paix et climat » et les expositions du même nom réalisés par le Mouvement de la Paix précisent utilement les conséquences néfastes des activités militaires sur les dérèglements climatiques, tant en ce qui concerne la militarisation de l'espace, que pour les pollutions résultant des activités militaires.

2.5- le rapport Sécurité Commune 2022

Publié en avril 2022 par des ONG et organisations internationales, le rapport **Sécurité Commune 2022** reprend à 40 ans d'intervalle les principes formulés à l'époque concernant la notion de « sécurité commune » par un panel international présidé par le premier ministre suédois de l'époque, Olof Palme.

Le projet Sécurité commune 2022 a pour objectif d'adapter le concept original de Sécurité pour qu'il demeure pertinent et efficace à une époque bien différente de celle de la Commission Palme. Le rapport reformule les principes en conservant l'esprit de la Commission Palme mais en reflétant les nouvelles menaces et les complexités du monde actuel.

Les six principes de la sécurité commune sont formulés ainsi :

1. *Toutes les personnes ont droit à la sécurité humaine : être à l'abri de la peur et à l'abri du besoin.*
2. *L'instauration de la confiance entre les nations et les peuples est une condition fondamentale pour une existence humaine pacifique et durable.*
3. *Il ne peut y avoir de sécurité commune sans désarmement nucléaire, sans fortes limitations des armes conventionnelles et sans réduction des dépenses militaires.*
4. *La coopération mondiale et régionale, le multilatéralisme et l'État de droit sont essentiels pour relever de nombreux défis mondiaux.*
5. *Le dialogue, la prévention des conflits et les mesures de confiance doivent remplacer l'agression et la force militaire comme moyen de résoudre les différends.*
6. *L'amélioration de la réglementation, le droit international et la gouvernance responsable doivent également être étendus et s'appliquer aux nouvelles technologies militaires, notamment dans le domaine du cyberspace, de l'espace extra-atmosphérique et de l'"intelligence artificielle".*

2.6- Le livre blanc de la Paix et les documents du Mouvement de la Paix

Depuis plus de deux décennies, le Mouvement de la Paix **a produit ou coproduit** de nombreux documents qui constituent une base de références et d'analyses, autant de repères communs à faire partager par l'opinion publique de notre pays.

Le livre blanc pour la paix a été coécrit par 48 ONG françaises, sous la coordination du Mouvement de la Paix : il établit des propositions relatives aux conditions d'une sécurité véritable pour la population vivant en France. Ce livre blanc ne se contente pas de dénoncer les politiques guerrières et de militarisation, il apporte aussi une contribution positive à la construction d'une alternative pour la paix, pour l'émergence d'une transition pacifiste et d'un monde sans armes et sans guerre.

Les documents des deux derniers congrès du Mouvement de la Paix ont accompagné cette démarche avec les **plans triennaux 2014-2017 et 2017-2020** dont les analyses et les propositions actualisées fournissent le cadre de l'action du Mouvement. Les communiqués-lettres ouvertes-déclarations, les brochures comme par exemple *Paix et Climat* ou sur le commerce des armes, les flyers thématiques sur le désarmement nucléaire, contre les ventes d'armes, Israël et la Palestine, la situation des Kurdes, contre l'Otan etc... viennent compléter les outils mis à disposition des comités du mouvement de la paix et plus largement de l'ensemble des acteurs de paix.

Ces productions fournissent une base solide pour construire un monde de paix ; les pacifistes doivent s'en emparer pour influencer la politique des Etats comme ce fut le cas avec les conclusions du rapport Palme de 1982 durant la décennie 1990-2000.

Dans un monde qui va mal, il est indispensable que se développe et se perpétue un mouvement pacifiste. Le mouvement pacifiste national et international est multiple : religieux, laïque, politique, philosophique, artistique. Dans ce panorama pacifiste, le Mouvement de la Paix se singularise d'une part par son implantation sur le territoire avec ses comités locaux qui fondent sa force et sa crédibilité et d'autre part par son ancrage philosophique porteur d'une diversité issue de son histoire. A côté d'une approche globale et systémique, se développe une approche plus philosophique se construisant sur une démarche centrée sur l'individu. Il est important pour nous de permettre à ces deux voies d'engagement de coexister et de s'enrichir.

Notre Mouvement de la Paix est une ONG essentiellement orientée vers l'action et l'éducation populaire, notamment de la jeunesse, disposant de références solides pour mener son action et il contribue lui-même à enrichir ce patrimoine pacifiste en produisant de nouveaux documents et en diffusant ses analyses, notamment au travers de sa publication **Planète Paix**, sa newsletter « infospaix », sa présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Tweeter, etc), son site internet Le Mouvement de la Paix (mvtpaix.org) de plus en plus reconnu comme un site de ressources indispensables à toutes les personnes et organisations souhaitant agir pour la paix. L'évolution du site vers une base de données documentaires partagées est en cours.

Sur ces bases, le Congrès 2022 du Mouvement de la Paix a la double tâche de définir des axes d'action pour les trois ans à venir et d'examiner les conditions du développement d'un mouvement pacifiste plus fort.

III – SE RASSEMBLER AUTOUR DE GRANDS AXES DE MOBILISATION POUR LA PAIX

A travers la mise en œuvre des campagnes et actions ci-dessous il s'agit ainsi de construire en France des alternatives à certaines orientations politiques de la France en matière de paix, de défense et de relations internationales.

L'objectif est d'obtenir des modifications de la politique étrangère et de défense française, laquelle contribue actuellement à accroître les logiques de militarisation des relations internationales, viole en plusieurs domaines le droit international et perpétue un néocolonialisme au plan économique, financier, monétaire et militaire qui sont des obstacles à la construction de la paix. L'enjeu c'est la construction de la paix à travers la mise en œuvre de politiques de paix basées sur les fondements ci-dessus décrits pour une sécurité humaine dans toutes ses dimensions, physique, sanitaire, environnementale, sociale.

Présent sur tous les terrains en fonction des opportunités et des capacités dans le cadre de partenariats, le Mouvement de la Paix donnera priorité pour ses initiatives aux campagnes visant à substituer une culture de la paix et de la non-violence aux logiques de guerre, en agissant en particulier pour mettre fin à la guerre en Ukraine, à la remise de l'ONU au centre des relations internationales, et à l'abolition des armes nucléaires avec le respect du TNP et la mondialisation du TIAN.

3.1– les campagnes à mener

3.1.1 - Substituer la culture de la paix aux logiques de guerre dans tous les domaines de la vie économique, sociale, politique, du quartier à la planète
--

Constat sur la situation des Nations unies : *Lors de son départ de l'Unesco Federico Mayor directeur général de l'Unesco , a pointé les logiques et les forces qui entravent le fonctionnement des Nations unies en indiquant que « progressivement, l'aide au développement (qui doit être intégrale, endogène, durable et humaine) a été remplacée par les prêts ; la coopération par l'exploitation, les valeurs éthiques par les lois du marché et le système des Nations Unies par les groupes ploutocratiques (G-7, G-8...G-20).Le résultat de toutes ces mesures néolibérales est que les marchés ont eu la force motrice de la gouvernance mondiale au lieu des orientations sociales et politiques ».* Portant malgré sa fragilisation, l'ONU reste l'organisation la plus légitime pour la mise en œuvre du multilatéralisme. Il convient donc agir pour des améliorations de son fonctionnement de nature à restaurer son efficacité et son autorité.

Objectifs :

- la remise de l'ONU au centre des relations internationales
- le développement dans tous les domaines d'une autre diplomatie pour la France, autonome et novatrice
- la libération du système des Nations Unies de l'emprise des grandes puissances (voir déclaration ci-dessus de Federico Mayor), pour supprimer les pouvoirs exorbitants des 5 membres permanents du conseil de sécurité et démocratiser le fonctionnement de l'Onu en donnant un pouvoir accru à l'assemblée générale et

des moyens financiers à la hauteur de ses missions (le Budget ordinaire de l'Onu est de l'ordre de 4 milliards annuels à comparer avec les 2100 milliards de dollars de dépenses militaires mondiales dont 900 milliards par les pays membres de l'Otan

- l'opposition à la militarisation des esprits que ce soit dans les médias par la publicité ou plus grave par l'intrusion de l'armée dans le système éducatif en particulier dans les collèges et lycées, où les publics visés sont des jeunes non majeurs. En effet le système éducatif a pour objectif de cultiver les démarches scientifiques et l'esprit critique. Ceci suppose de s'opposer aux dérives de la mise en place du service national universel (Snu) , tout comme aux dérives de la subordination de contenus d'enseignement et programmes scolaires aux seules injonctions du marché.

Actions.

- promouvoir la connaissance de la Charte des Nations unies et les résolutions sur la culture de la paix dans l'éducation. *Un très grand effort doit être effectué dans ce domaine. ~~A~~, de la maternelle à l'université. Avec une coopération avec les enseignants ; avec toutes les organisations d'enseignants, pour que la chaîne d'enseignements soit modifiée pour y introduire la culture de Paix à tous les niveaux et dans toutes ses dimensions.*

- Combattre les logiques et les forces qui entravent le fonctionnement des Nations unies telles qu'identifiées par Federico Mayor **directeur général de l'Unesco**, qui lors de son départ de l'Unesco (voir ci-dessus).

- Éditer et faire connaître la charte de l'Onu avec une présentation du contexte historique et des explications sur son contenu et ses principes à travers une grande action d'éducation populaire auprès de la jeunesse et de population

- Organiser des soirées de formation dans chaque comité avec couverture au public extérieur ; Mettre en place des formations communes avec les organisations syndicales permettant aux salariés de participer sur leur travail à des sessions de formation sur les questions de la paix des relations internationales ; engager des discussions avec les fédérations nationales des MJC, des foyers de jeunes travailleurs, la ligue de l'enseignement mais aussi d'autres réseaux comme les pionniers, les CEMEA, les scouts de France, le réseau des cinémas d'art et d'essai, les grandes associations d'éducation populaire, le Cnajeb et concrétiser des partenariats à travers des conventions nationales régionales ou locales permettant un travail conjoint dans le domaine de l'éducation populaire pour la paix.

- Intégrer la culture de la paix et de la non-violence dans la formation des enseignants après avoir travaillé avec le ministère de l'éducation et les rectorats sur cette question comme sur la question de la laïcité, mais aussi avec l'IFMA (institut de formation du mouvement alternatif non-violent).

- Les enfants sont notre avenir, c'est par eux que s'effectuera le changement. Pourquoi ne pas investir la journée internationale des droits de l'enfant le 20 novembre. Avec des initiatives concrètes partout y compris les petits villages, dans les bibliothèques et médiathèques locales ? Les intérêts de l'enfant sont au cœur de la bataille du Mvt de la Paix, culture de Paix climat, éducation...qui le sait ?

- développer dans tous ces domaines liés à l'enfance des partenariats qui peuvent être développés avec l'Unicef

- s'associer aux campagnes nationales et internationales contre les féminicides et les violences faites aux femmes

- organiser des visites à l'UNESCO, avec préparation dans la ville de départ, visite-découverte et débat sur place avec des responsables ou diplomates (voir projet « jeunes, citoyens et solidaires » déjà engagé.

Outils :

- Retravailler des outils pédagogiques sous forme de vidéos, de PowerPoint et de jeux éducatifs
- Diffuser et valoriser à travers « la boutique du Mouvement de la paix » les ouvrages de vulgarisation sur la charte comme ceux de Roland et Monique Weyl, autres universitaires comme Chloé Maurel...
- mettre à disposition des écoles les dernières expositions « jeunes visages de paix », « les enfants s'expriment sur la paix par le dessin et l'expression écrite »
- contribuer au succès de la circulation de l'exposition d'Anne Morelli sur la « propagande de guerre » ainsi que ses publications universitaires et ses livres sur cette question.
- contribuer à ce que le maximum de comités acquiert les diverses expositions plastifiées réalisées par le Mouvement et vendues à des prix très accessibles voir site <https://www.mvtpaix.org/wordpress/expositions/>
- utiliser le site web du Mouvement de la paix comme moyen de formation des militants en particulier en partant de l'étude des différentes déclarations du Mouvement de la Paix qui sont aussi écrites avec l'objectif d'aider les comités locaux à se positionner et à agir en utilisant cette source facilement accessible sur <https://www.mvtpaix.org/wordpress/communiques/> ou <https://www.mvtpaix.org/wordpress/interviews/> ou <https://www.mvtpaix.org/wordpress/lettres-ouvertes/> ou <https://www.mvtpaix.org/wordpress/nos-axes-dactions/> ou <https://www.mvtpaix.org/wordpress/videos/#Nos-visioconf--rences> ou <https://www.mvtpaix.org/wordpress/archives-infospaix> ou <https://www.mvtpaix.org/wordpress/ressources/>

3.1.2 Abolir les armes nucléaires : gagner la signature et la ratification du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires par la France et tous les Etats du monde.

Objectifs :

- gagner l'élimination totale et universelle des armes nucléaires comme le préconise l'ONU, à travers son soutien au traité sur l'interdiction des armes nucléaires et sa journée internationale pour l'élimination des armes nucléaires
- obtenir la signature, la ratification et la mise en œuvre du traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) par la France tous les Etats du monde
- revendiquer un rôle positif de la France dans les conférences internationales (TNP et TIAN). *Actuellement la France joue un rôle négatif car elle n'assume ses responsabilités en tant que signataire de traités, et membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU. Elle viole ses engagements internationaux au titre de l'article 6 du Tnp à travers ses programmes de modernisation de l'arme nucléaire. La voix de la France est de ce fait affaiblie. Nous devons dénoncer cette situation et faire pression sur les élus pour ramener notre gouvernement à la raison.*
- obtenir des gestes significatifs de la France en matière de désarmement et contre la modernisation de l'arsenal nucléaire en exigeant le gel immédiat des programmes de modernisation en cours qui vont coûter au minimum 100 milliards d'Euros sur 15 ans aux contribuables au détriment de la satisfaction des besoins sociaux.

Actions :

- Réaliser des interventions, des pressions et des actions de lobbying auprès des parlementaires dans tous les départements et auprès des groupes politiques au Parlement et élargir nos interventions sur les débats budgétaires à tous les niveaux.
- Demander aux conseils municipaux de voter des vœux pour la ratification du traité d'interdiction des armes nucléaires et de favoriser la participation de jeunes aux conférences mondiales contre les bombes A et H organisées chaque année à Hiroshima et Nagasaki
- Organiser des délégations auprès des préfetures pour savoir ce qui est prévu si une arme nucléaire est larguée sur une ville proche
- Réaliser des mobilisations annuelles sur les sites liés aux armes nucléaires, par exemple le 26 septembre lors de la journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires

- Relancer massivement la campagne de signatures de la pétition mise au point par accord avec toutes les organisations de collectif national des marches pour la paix qui a déjà réuni environ 60 000 signatures.
- Organiser à nouveau des journées nationales et régionales pour le désarmement nucléaire (JDN)
- Développer des partenariats avec les mouvements de paix existants dans tous les pays dotés de l'arme nucléaire ou hébergeant des armes nucléaires, réaliser ces partenariats en partant de plus bas à savoir en faisant vivre les jumelages de nos villes et communes
- Organiser des conférences régulières avec toutes les organisations agissant dans les différents pays possédant des armes nucléaires
- Mener une campagne en direction des banques et établissements financiers pour empêcher les financements illégaux des armes nucléaires
- Avoir tous les mois dans les villes universitaires au moins un moment de rencontre et de dialogue avec les étudiants (par exemple devant le restaurant universitaire avec diffusion de l'appel des scientifiques sur les dangers majeurs que représentent le réchauffement entropique du climat et les armes nucléaires, campagne coordonnée par le Mouvement de la Paix et Pugwash France etc...Réaliser dès 2023 dix débats dans 10 universités en s'appuyant sur l'appel des scientifiques aux chefs des Etats possédant ou hébergeant sur leur territoire des armes nucléaires.

Outils :

- Diffuser massivement le dépliant en 8 volets intitulé « l'arme atomique c'est la fin possible toute vie sur terre » en visant la distribution d'un million d'exemplaires auprès de l'opinion publique et de la jeunesse avec l'appui de toutes les organisations du collectif national des marches pour la Paix
- Rediffuser le film « la bombe et nous » suivi du film réalisé par le collectif national des marches le 21 janvier 2021 devant l'assemblée nationale dans le maximum possible de villes et de cinémas avec des débats
- Diffuser les films sur Hiroshima et Nagasaki présentés sur Arte et autres films sur les conséquences des armes nucléaires
- Finaliser au plus vite l'exposition « l'arme atomique c'est la fin possible de toute vie sur terre » sous la forme d'une exposition plastifiée en format A2 disponible à un prix modique pour tous les comités qui complètera le panel des expositions disponibles sur cette question (voir site mvtpaix.org).
- Rassembler, dans la diversité des acteurs de la société française, pour l'élimination totale des armes nucléaires, en adhérant à l'association ICAN-France.

3.1.3-Promouvoir la sécurité commune en Europe et dans le monde ; substituer la coopération à la confrontation ; prévenir les conflits.

Le mouvement de la Paix a joué un rôle d'alerte en se mobilisant au moment du G7, action à St-Malo avec un colloque, actions à Brest le 8 janvier 2022 contre la militarisation de l'Europe en proposant une autre voie pour la sécurité en Europe (face aux 54 ministres de la défense des affaires étrangères des Etats de l'Union Européenne). Il faut poursuivre cette bataille idéologique plus affinée car avec la guerre en Ukraine, une campagne idéologique est à l'œuvre pour davantage placer l'Europe sous la domination-protection de l'Otan. La et pour faire apparaître la militarisation de l'UE comme la voix de l'indépendance de l'Europe... . L'OTAN c'est l'antithèse de la Paix. L'OTAN est au service exclusif de la guerre et des « marchands de canons ». L'OTAN doit être dissoute, en aucun cas se « mondialiser » en s'élargissant au Pacifique et à l'Asie... ..

Objectifs :

- réhabiliter la notion de sécurité commune
- une nouvelle conférence paneuropéenne de sécurité
- le retrait de la France de l'OTAN et la dissolution de l'OTAN

Actions :

- Rappeler la nocivité de l'Otan qui n'est en rien l'ONU bis ; Il nous faut éclairer le plus grand nombre sur ses méfaits et sur le poids financier de cette organisation, ses logiques, ses origines, ses moyens basés sur l'existence de bases militaires à travers le monde entier, et rappeler le caractère illégal de cette organisation au regard des principes de la charte des Nations unies.

- Compte tenu de l'ampleur de la bataille idéologique qu'il va falloir mener sur cette question, il convient de réaliser une bibliographie et un recensement des chercheurs, militants et personnes qualifiées qui travaillent dans la même optique que nous en France et ailleurs
- Etudier et décortiquer tous les éléments de la politique de l'Union Européenne en matière militaire et de défense européenne, en particulier dans ses liaisons et dépendances avec l'OTAN
- face à une campagne idéologique forte de la part des va-t-en-guerre fortement secondés par les médias, il faut poser la question de la construction d'une sécurité commune en Europe comme prioritaire et faire jouer à fond le triptyque formation/ information/ action
- Diffuser massivement le dépliant de huit pages en format A5 sur la question de la sécurité européenne en l'actualisant compte tenu de la guerre en Ukraine
- Finaliser le dépôt d'une « initiative citoyenne européenne » auprès de la commission européenne en faveur d'une Europe et d'un monde sans armes nucléaires, dossier actuellement quasiment finalisé et réalisé par des étudiants de Sciences-po avec l'objectif de lancer une pétition dans l'ensemble de tous les pays de l'union européenne
- Réaliser le colloque international que nous avons prévu d'organiser en 2021 avec tous les mouvements de paix européens sur la question de la sécurité commune européenne avec les mouvements de paix de tous les Etats européens membres ou non de l'union européenne

3.1.4 Pour le règlement pacifique des divers conflits du Proche et Moyen-Orient

Objectifs

- pour la reconnaissance de l'Etat de Palestine et le soutien politique et diplomatique de la France
- solidarité active avec les Palestiniens victimes de l'occupation israélienne
- arrêter la colonisation et agir au niveau européen (boycott des produits)
- soutien aux Kurdes et aux Sahraouis et avec tous les peuples victimes des guerres ou des conséquences de guerres initiées par les USA, l'Otan (Irak, Libye),
- pour une conférence de paix au Proche et Moyen Orient
- pour la mise en œuvre d'une zone Exempte d'Armes Nucléaires (ZEAN) au Moyen Orient.
- contre le terrorisme et tous les extrémismes violents. Soutien aux peuples du Maghreb, du Sahel et d'Afrique

Actions

- Renforcer notre présence dans les collectifs nationaux et internationaux
- renforcer notre partenariat nos actions communes avec l'AFPS et autres organisations comme l'UJRF
- Renforcer nos partenariats avec les Palestiniens, les associations palestiniennes et israéliennes qui agissent pour la paix, en développant ce type d'action de manière la plus décentralisée possible dans les comités à travers des partenariats modestes mais ciblés, sur des organisations ou des villes, et aussi en s'associant aux initiatives générées par des villes et communes de manière institutionnelle.
- Développer les actions contre les violations du droit international et contre la colonisation (suspension de l'accord union européenne/Israël, désinvestissement et boycott des produits des colonies, (campagne BDS)
- Dénoncer le colonialisme israélien et l'occupation israélienne, informer sur la vie quotidienne des Palestiniens, dénoncer systématiquement les crimes commis par Israël

- Avoir dans chaque comité un militant qui relaie la campagne pour la libération de Salah Hamouri
- Nouer des relations citoyennes entre des villes kurdes et des villes françaises, ou alors générer des jumelages citoyens avec des actions de solidarité concrètes en privilégiant les villes déjà jumelées avec des villes française (Diyarbakir, etc)
- Nouer un partenariat et mener des actions communes avec France-Kurdistan (AFKS) et avec les associations locales (ex Bretagne Kurdistan, etc)

Outils :

- Diffuser et utiliser les dépliants sur la Palestine et sur la solidarité avec le peuple kurde
- Utiliser les films réalisés sur ces questions parfois avec le soutien du Mouvement de la Paix
- Actualiser la composition des groupes de travail correspondants
- Renforcer notre participation aux collectifs nationaux existants

3.1.5 Campagnes de solidarité avec les victimes des guerres et de leurs conséquences

Objectifs :

- Solidarité avec les migrants :

- Stopper le crime contre l'humanité que constitue le fait de laisser délibérément des centaines de migrants se noyer en Méditerranée sans leur porter secours.
- soutenir localement aux migrants victimes des guerres et de la misère.
- exiger des mesures dignes pour l'accueil de tous les migrants (et particulièrement les migrantes) quel que soit leur origine à l'image de ce qui se fait pour migrants ukrainiens. Ce doit être la règle pour tous et les citoyens qui les aident doivent être honorés comme des faiseurs de Paix.
- De même pour toutes les misères : pauvreté, climat, pandémies. La solidarité doit être le maître mot et irriguer les médias.
- Populariser les action de grande organisations : MSF, Médecins du monde, Secours catholique, Secours populaire, Croix-Rouge internationale ,.....
- Populariser les luttes des peuples pour leur liberté,
- Travailler en faveur d'une mémoire solidaire des victimes des guerres particulièrement en direction des jeunes
- Agir en faveur de la promotion des commémorations pacifistes et de l'aboutissement de la réhabilitation des « fusillés pour l'exemple ».
- Travailler à la réconciliation des mémoires collectives.

Actions

- aller vers **un outil interne d'observation des conflits et conflictualités et de mise en place des actions concrètes de solidarité.**
- Soutenir les marches MONSANTO (agent orange au Vietnam)

La préparation du projet triennal a mis en évidence la nécessité d'avoir des groupes de travail ou une commission constituée de plusieurs groupes de travail analysant les différents conflits et proposant des actions adaptées. Ces groupes de travail pourraient être soit propres à chaque conflit soient par espace géographique. À partir d'un travail d'analyse nous pouvons mieux voir comment agir et réagir de manière spécifique en fonction des conflits et des cas et comment nous pouvons **générer de nouvelles solidarités** en particulier avec les personnes venant de ces pays ou de ces régions.

A partir de ce travail nous serions mieux informés pour intervenir auprès de notre gouvernement pour qu'il agisse lui-même de manière à trouver des solutions conformes au Droit international humanitaire et aux intérêts des peuples victimes de ces conflits ou violences. **En termes d'actions**, nous pourrions nous répartir le travail y compris pour faire vivre concrètement des solidarités nouvelles avec les peuples **concernés tant sur le plan national que local**. Nous pourrions en France, faire des groupes de comités, qui ont des compétences, des histoires, des jumelages de villes qui les rapprochent plus d'un conflit que d'un autre. Grâce à une telle approche conflit par conflit, nous pourrions vraiment générer de nouvelles solidarités internationales mais aussi de nouveaux partenariats avec des associations soit de migrants soit de personnes travaillant à des actions de solidarité comme ou avec les militants du CCFD ou du secours populaire ou d'autres associations.

Chacun de ces actes de solidarité s'ils sont bien choisis à la hauteur de nos moyens et en ne se fixant pas des objectifs que nous ne pouvons pas réaliser, mais autour de quelques petites actions concrètes réalisables peuvent permettre de rassembler autour de nous plus de personnes, **de réaliser des petites choses qui allègent la souffrance des peuples victimes des guerres tout en posant politiquement les problèmes au niveau du gouvernement français**. Par la même occasion, nous aurions à partir de ces actions concrètes la possibilité de créer des dynamiques susceptibles de renforcer la crédibilité de notre Mouvement et de le faire mieux connaître. Ce serait une manière de donner une place à des personnes qui souhaitent faire des actions concrètes qui ont du sens et aussi aider les victimes des conflits qui sont parfois chez nous et parfois très isolées et soumises à des tracasseries administratives et des violences admissibles.

Outils :

- Actualiser ou créer des groupes de travail en s'appuyant y compris sur des compétences extérieures
- Avoir un regroupement des informations sur le site web du Mouvement
- Travailler avec les organisations démocratiques des pays concernés pour obtenir de la France la mise en place de partenariats mutuellement avantageux et utiles pour les peuples, en finir avec les interventions militaires et l'intrusion de la France dans les affaires nationales des différents Etats d'Afrique (se rapprocher de survie, renforcer notre présence au sien du collectif « des Ponts pas des murs », avec l'Afaspa, France Amérique latine etc
- Participer au grand mouvement international développé en particulier par les mouvements de paix latino-américains pour la fermeture de toutes les bases militaires à l'étranger

3.1.6. Agir pour des solutions efficaces contre les dérèglements climatiques

Le dernier rapport du GIEC d'avril 2022 dit notamment que nous avons 3 ans pour inverser la courbe des émissions de GES pour « garantir un avenir viable ». Potentiellement la planète pourrait devenir invivable. Si les Etats ne changent rien et continuent sur la trajectoire actuelle, on est à plus 3 degrés à la fin du siècle et la moitié des terres deviendraient invivables, le monde serait perpétuellement en guerre, des migrations avec des « frottements démographiques » immenses, des luttes accrues pour les ressources, donc conflits en cascade. Si on n'arrive pas à diminuer très rapidement la montée des températures et le dérèglement climatique, nous irons vers une fin de l'espèce humaine et donc les questions de Paix et de guerre n'auront plus de sens.

Dérèglement climatique et utilisation de l'arme nucléaire ne sont pas des fatalités, mais des choix humains de pouvoir et de profits, résultat de décisions politiques.

Objectifs :

- Participer et œuvrer activement à la réussite des mobilisations contre le dérèglement climatique (Marches pour le Climat, Marches pour le Futur etc
- agir pour la protection de l'Antarctique et des pôles contre les activités militaires et leurs conséquences, et alerter sur les pollutions militaires en mer du Nord

- Demander au gouvernement français d'agir pour obtenir la création au sein du Giec d'un Groupe de travail spécifique sur les conséquences des activités militaires et de l'usage possible des armes nucléaires
- Agir du local au global en faveur de la souveraineté alimentaire et soutenir le droit à la mobilité décarbonée publique et financièrement accessible à tous (réhabilitation des lignes de trains, etc...)
- Travailler à l'identification du Mouvement de la Paix comme agissant contre le dérèglement climatique et l'abolition des armes nucléaires, deux fléaux qui peuvent déclencher la fin de notre monde.

Outil :

- développer partout nos actions d'éducation populaire en faisant la promotion de l'exposition « paix et climat » et du livret qui va avec.
- Coconstruire des projets en sollicitant les réseaux des éco délégués, les recycleries, les AMAP, etc..

3.1.7- Campagnes de soutien pour les lanceurs d'alertes et les journalistes victimes de répression et plus largement pour des médias donnant des informations de nature à favoriser les luttes citoyennes, à donner une place aux expressions pacifistes, (Julien Assange etc)

- Mettre en place un groupe de travail pour suivre ces campagnes
- Etudier attentivement la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (UE)
- S'associer à toutes les campagnes conduites en France au plan national et international, diffuser les informations, avoir un espace sur le site Internet de mouvement avec des informations sur les différentes campagnes, diffuser régulièrement dans nos bulletins d'informations notre newsletter les portraits des personnes concernées en appelant à la solidarité, se rapprocher des associations de défense des droits humains.

3.1.8- Des campagnes innovantes en termes de communication en particulier en direction de la jeunesse

Pour pouvoir développer notre Mouvement, notamment parmi les jeunes, nous devons être attentifs et ouverts à de nouveaux modes de communication et d'action qui se sont fait jour sur la société. Durant ces dernières années, différentes mobilisations ont grandi dans notre pays : des marches pour le climat, pour les droits des femmes, des personnes LGBTQIA+, contre les violences policières, pour les libertés, contre la vie chère et pour la dignité (gilets jaunes), contre les « grands projets inutiles » ; des mouvements sociaux en métropole et en Outre-mer etc., ainsi que des marches blanches contre les violences, contre l'extrême-droite et contre tous les racismes.

Le Mouvement de la paix doit être aux côtés des jeunes, des femmes, des personnes LGBTQIA+, des précaires, des exclus, des personnes issues des migrations, des ultramarins, des syndicats, des associations et développer des partenariats pour relier tout le monde à la culture de Paix et de la non-violence, qui peut être un élément indispensable à la construction de leur convergence. Le Mouvement de la Paix doit non seulement s'ouvrir à tout cela, mais il doit aussi prendre en compte les nouvelles formes d'action qui émergent dans ces mobilisations : perturbation des Assemblées Générales d'actionnaires, occupation de Zones à Défendre ou de ronds-points, blocages d'activités économiques nuisibles à la planète et à l'avenir de l'Humanité, camps de formation de militants, forums ouverts sur les places publiques, marches itinérantes ou tournées internationales, tours de France alternatifs, théâtre-forum, chorales militantes... A ces nouvelles formes d'actions correspondent de nouvelles formes de communication. Aux médias traditionnels se sont ajoutés de nouveaux médias numériques et alternatifs. Chaque média a sa propre spécificité, son propre public et son propre mode de fonctionnement. Notre communication médiatique doit s'adapter à cela pour que nous soyons visibles. Nous avons beaucoup à apprendre de ces nouveaux mouvements où se mobilisent les jeunes.

3.2. Contribuer au développement d'une filière économique pour la paix, qui s'appuie sur une diminution des dépenses militaires, un arrêt des ventes d'armes, la reconversion d'une partie des activités industrielles militaires et le développement d'activités et d'investissements en faveur de la paix et du bien être humain

Les convergences de vues sur le fait que la paix se construit d'abord à travers la satisfaction des besoins humains, et la réalisation concrète des droits humains y compris bien sûr de tous les droits économiques et sociaux, s'exprime à travers les activités et expressions de nombreuses organisations en France et dans le Monde. Dans ce contexte, le Mouvement de la Paix depuis plusieurs années s'affirme non seulement comme un Mouvement de contestation des politiques existantes en matière de paix, de défense et de sécurité mais aussi **comme une force de proposition**.

C'est ainsi que la plupart des propositions qui sont présentées ci-dessous, ont été construites dans un dialogue avec d'autres partenaires et figuraient déjà dans le livre blanc pour la paix élaboré en 2016 avec la contribution d'une quarantaine d'autres organisations.

Ces convergences ont été confirmées lors du colloque du 5 oct. 2022 « Quelle économie de paix ? » organisé par la CGT et le Mouvement de la Paix avec la participation d'une dizaine d'autres organisations. Ce constat implique en termes d'actions de lutter pour que beaucoup plus de moyens soient consacrés à tous les niveaux et dans tous les secteurs en faveur du bien-être humain et de la Paix qui peuvent être qualifiés **de biens communs** à l'humanité tout entière. Dans une économie de guerre, la politique économique consiste à augmenter la production de moyens militaires au détriment des besoins humains et sociaux, l'objectif d'une économie de la paix est d'augmenter les moyens destinés à **la production de ces biens communs** que constituent le **bien-être humain et la paix** avec l'objectif affirmé de contribuer à la construction d'un monde de paix. **Construire une économie de paix ne peut se réduire à une reconversion partielle ou une diversification des industries et des activités liées à la guerre et à la production d'outils militaires, il faut aller beaucoup plus loin.** Le Mouvement de la paix ne nie pas la nécessité d'outils militaires pour assurer la sécurité des populations de notre pays. Mais il estime qu'il faut repenser la **question de la sécurité, de la défense et de la paix et donc développer une économie pour la paix par un double mouvement de diminution des dépenses militaires au plan mondial et donc aussi national et surtout par une augmentation des investissements en faveur de la paix** (réduction des inégalités entre les pays et au sein du pays, meilleure répartition des richesses) **c'est-à-dire par les investissements massifs en faveur du bien-être humain et de la paix.**

Objectifs :

- **Promouvoir le développement d'une véritable filière d'activités dédiées à la construction de la Paix, filière qu'il faut construire en l'adossant à une politique internationale de la France en faveur de la paix et du multilatéralisme.**

Précisons que le terme de **filière** désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit et par exemple pour la Fao « l'étude de filière est une étude exhaustive de tous ceux qui interviennent dans la filière, de leur environnement, des actions qui sont menées et des mécanismes qui ont abouti à de telles actions. ». **La résolution des Nations Unies sur la culture de la paix est une première étude de « la filière construction de la Paix »** en termes d'objectifs et d'acteurs au plan mondial. Mais cette résolution doit être appliquée à notre pays. Sa construction implique des partenariats avec de nombreuses organisations et institutions.

Actions d'ordre général :

- Agir pour que les parlementaires soient totalement informés et consultés sur toutes les questions qui concernent la sécurité du pays et la défense, et œuvrer pour redonner aux parlementaires le pouvoir de la définition de la politique étrangère et de défense qui doit sortir du domaine réservé du Président de la République et faire l'objet de débats démocratiques à tous les niveaux et en premier lieu au parlement.
- Interroger les candidats aux élections sur leur positionnement par rapport aux principales problématiques relatives aux questions de la paix
- Diffuser le livre blanc pour la paix co-élaboré par 48 Ong française avec la coordination du Mouvement de la Paix dans lequel sont formulées des propositions concrètes en vue de politiques de paix incluant 4 programmes mobilisateurs :
 - La prévention et la résolution pacifique des conflits

- S'attaquer aux causes des violences et des guerres par le développement tous azimuts d'une culture de la paix et de la non-violence
- Le désarmement en particulier le désarmement nucléaire en vue d'obtenir le plus rapidement possible l'élimination totale des armes nucléaires et la fin du commerce des armes et obtenir la fermeture du forum des ventes d'armes d'Eurosatory
- Le renforcement du multilatéralisme et des Nations unies, le retrait de la France de l'OTAN, vers une conférence d'Helsinki 2 pour une sécurité commune en Europe.

Agir à tous les niveaux pour développer une filière d'activités économiques pour la paix suppose d'agir pour :

- **Des moyens nouveaux pour l'éducation à la paix** initiale et continue, la culture, les institutions d'éducation populaire (MJC, Fijt, médiathèques, club de sports, les associations travaillant dans le domaine de l'inclusion et du handicap), **la formation tout au long de la vie**, **la recherche** dans de nombreux domaines, le développement technologique et industriel durable et en particulier dans le domaine de la santé, **l'aide au développement**, l'environnement, la jeunesse, les **coopérations décentralisées** des villes et communes. Pour **réaliser les ODD** (objectifs de développement durable (Onu 2015) et **les objectifs fixés par le GIEC** en matière de climat. Pour la recreation et le développement d'un corps diplomatique dans toutes ses composantes. Pour des **moyens pour que les acteurs sociaux et les citoyens puissent peser sur les décisions et les orientations dans ce domaine** depuis l'entreprise jusqu'au plan de l'Etat en passant par les communes
- **La mise en place des 4 programmes mobilisateurs.** La France en a les capacités mais pas la volonté politique. Heureusement des citoyens agissent pour la paix.
- **Des réformes structurelles et institutionnelles profondes :** Mise en place d'un observatoire des situations pré-confliktuelles/ Création d'un Institut National de Recherche et d'Education à la Paix pluridisciplinaire (EPST)/Création d'un Institut National pour une Citoyenneté active en faveur de la Paix avec des implantations dans toutes les régions
- La mise en place **d'une mission interministérielle pour la paix ou d'un ministère de la Paix** chargé avec les différents ministères concernés de coordonner la réduction des outils militaires et la réorientation de leurs missions et la coordination de la filière paix.
- Une **réforme démocratique des médias**, favorisant le débat démocratique, et l'esprit critique
- **Des outils de planification pluriannuelle car** nos propositions nécessitent d'être conduites sur le long terme et pour cela il faut réclamer, de réactualiser tout ce qui concerne **les planifications pluriannuelles et les outils nécessaires.** La loi de programmation militaire est pluriannuelle, il n'y a aucune raison pour qu'il n'y ait pas une loi **programmation pour la construction de la paix** qui soit pluriannuelle avec des moyens financiers et humains ciblés, Y compris pour favoriser la reconversion avec maintien total des emplois de certains secteurs d'activité. Les contrats de plan Etat-Région (**CPER**) doivent être réactivés, nourris par des dizaines de milliards d'euros et complétés par des **fonds structurels européens pour la paix (FEDER, FSE,**) au lieu des fonds de développement pour la guerre récemment mis en place au plan de l'Union Européenne ou le renforcement du financement de l'Otan. Ces programmations doivent être construites sur la base d'une concertation de tous les acteurs au plan local et au plan national (**CESER, CRESER**)

IV – CONSTRUIRE UN MOUVEMENT PACIFISTE PLUS FORT

OBJECTIF : Construire un puissant mouvement anti-guerre, pacifiste et de transformation sociale rassemblé dans leur diversité autour de l'objectif PAIX !

Les défis posés au monde actuel sont énormes. Nos ambitions sont à la mesure de ses défis. **Nous sommes à travers notre histoire, nos expériences cumulées**, notre intelligence collective de militants et de comités mais aussi d'organisation nationale incluant nos expériences et relations internationales, **porteurs d'une expérience citoyenne politique et sociale forte dont il faut que nous soyons bien conscients.**

Nous sommes dans une situation dans notre pays marquée, malgré les luttes qui persistent dans des tas de secteurs, parce que nous estimons être une insuffisance de « **l'engagement citoyen organisé** » aussi bien pour les associations, mouvements, organisations syndicales partis politiques, autant de maillons utiles pour une démocratie réelle.

Les ambitions que nous avons inscrites dans le précédent projet triennal étaient à la hauteur de ces défis. La période écoulée tant à travers la pandémie du covid qu'avec la crise climatique, l'exacerbation des difficultés sociales et la guerre en Ukraine ont créé des conditions de plus en plus difficiles pour exercer notre militantisme de terrain.

Dans notre projet, nous disions qu'il fallait faire progressivement du Mouvement de la paix un pôle de ressources et de formation de référence. Nous avons convenu de travailler pour une augmentation du nombre de nos comités pour permettre une meilleure couverture géographique du territoire national et pour atteindre l'objectif des 6000 adhérents permettant de maintenir le potentiel salarié actuel dans une organisation où les cotisations et les dons sont quasiment seules ressources financières (en complément de l'immense capital humain que constitue l'ensemble de nos comités et des militants) ce qui est gage d'indépendance mais contribue aussi à notre fragilité financière .

Nous avons aussi indiqué que si les fonctions documentaires, de centre de ressources, de conseil sont importantes pour la diffusion de nos idées, le débat et l'action impliquent aussi de créer de nouveaux outils tels que Web radio et WebTV.

Si nous avons utilisé avec efficacité le système des visioconférences pour dépasser les difficultés de rencontres physiques et sociales auxquelles nous étions confrontés, sur les autres points évoqués précédemment nous sommes en difficulté.

C'est pourquoi il faut bien être conscient que nous devons tous nous serrer les coudes et être solidaires car nous avons quand même en face de nous des forces que l'on caractérise souvent sous le terme de lobby militaro-industriel, auquel nous rajoutons de plus en plus le terme de puissance des médias « main stream », qui sont très puissants.

Notre force repose sur une aspiration très forte dans la population c'est-à-dire l'aspiration à vivre en paix, à bénéficier d'un meilleur bien-être et à voir les questions qui menacent l'existence humaine (à savoir les armes nucléaires, le dérèglement climatique, l'insécurité alimentaire et sociale croissante) résolues dans un sens favorable au bien-être et au bonheur humains.

Pour faire face à toutes ces problématiques il va falloir au-delà du congrès réfléchir innover et travailler plus en commun et mieux en commun.

Nous avons conservé notre label de reconnaissance d'éducation populaire et notre statut ECOSOC auprès des Nations unies a été prolongé. Ce sont de bonnes nouvelles. Nous avons obtenu des financements du FDVA pour la formation, c'est aussi un point positif, de même que dans certains comités des financements non négligeables ont pu être obtenus y compris sous la forme de contrats pluriannuels d'objectifs (CPO) avec des municipalités. **Mais il faut aller beaucoup plus loin à travers des demandes de financement sur projet sans abandonner l'objectif des 6000 adhérents et de la création de dizaines de comités de paix nouveaux.**

Innover mais aussi structurer, et mieux travailler c'est-à-dire en particulier travailler plus collectivement en mettant en commun les ressources individuelles et collectives, c'est en particulier le but que nous avons commencé à travailler avec des universitaires et des étudiants en vue de la création d'une base relationnelle et d'un système d'information sous le terme **EDUPAIX**.

En tout état de cause notre renforcement ne se fera qui nous agissons localement et dans le plus grand nombre possible de communes. Il nous faut être reconnus et agir là où nous travaillons, où nous étudions, où nous vivons

ACTIONS / Quelques idées et propositions à retravailler : innover, rassembler

4.1-avoir un calendrier de moments forts de mobilisation

- Sur l'arme nucléaire le 22 janvier, le 7 juillet, les 6 et 9 août et le 26 septembre
- La journée internationale des droits des femmes et la journée contre les violences aux femmes incluant la sensibilisation sur le viol comme arme de guerre et sur les féminicides.
- en mai les arts en paix

- Une semaine d'action à la rentrée entre le 21 septembre et le 26 septembre journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires
- La journée internationale de la science au service de la paix
- La semaine de l'ONU pour le désarmement
- La journée internationale de la neutralité, qui place la neutralité comme un élément au service de la paix et de la sécurité (12 décembre)
- La journée internationale des droits de l'homme pour le droit de l'homme la paix
- La journée internationale des droits de l'enfant (20 novembre)
- **Le 18 décembre, journée internationale de la migration**

Plusieurs villes développent des projets du type **toute ma ville cultive la paix** sur une période donnée (Rennes, La Rochelle, Malakoff), il faudrait étendre ce concept à d'autres villes y compris dans le but de pouvoir faire des demandes de subventions nationales auprès du ministère de la culture par exemple ou au plan européen ou auprès de fondations.

4.2-Renforcer le mouvement en travaillant plus collectivement ; à cet égard nous pouvons imaginer :

- **Un collectif national pour l'aménagement pacifiste du territoire** chargé de suivre mois par mois la création de comités, l'activité des comités mais aussi les adhésions individuelles avec comme outil une newsletter mensuelle la paix en mouvement.
- **Dans les villes universitaires :** nous y sommes insuffisamment implantés et pourtant il y a des dizaines de milliers d'étudiants qui sont favorables à nos idées, il faut donc se donner pour objectifs que dans chaque ville universitaire nous ayons un comité de paix et que pour aider et s'entraider soit créé **un collectif des villes universitaires** qui pourrait avoir comme objectif une deux actions principales dans l'année sur le thème de la science au service de la paix du développement
- la principale composante des forces nucléaires françaises étant la FOST (Force océanique stratégique), nous avons déjà évoqué à plusieurs reprises la possibilité que **les villes portuaires travaillent ensemble sur le thème « pour des océans sans armes nucléaires »**; nous pourrions avoir un point de convergence à l'occasion de **la journée mondiale des océans** qui posent à la fois la question de les armes nucléaire et la question du climat et de la planète. Il serait utile de créer **un collectif des villes portuaires avec ses objectifs précis.**
- En matière d'éducation à la paix c'est un peu partout en France que se font des actions, il faut absolument poursuivre fortifier **le collectif éducation à la paix** qui marche assez bien et qui a rédigé un dossier concernant toutes les activités d'éducation la paix réalisée en France depuis plusieurs années.
- En ce qui concerne la jeunesse il y a un projet qui commence à concerner plusieurs comités sous le libellé **« jeunes, citoyens et solidaires »**, nous pouvons avoir l'objectif d'une dizaine de villes travaillant sur cet objectif avec des actions simples comme par exemple la circulation d'expositions dans les établissements scolaires, mais aussi la visite de l'Unesco et la visite du musée de la paix de Nuremberg ou du musée de la paix de Guernica pour les comités du Sud, avec un point de rencontre annuelle de convergence lors du festival des étonnants voyageurs de Saint-Malo
- Certaines villes entretiennent des relations avec des mouvements de paix dans les villes qui sont jumelées avec la leur, sur cet aspect international qui intéresse beaucoup la jeunesse nous pourrions imaginer **un collectif des jumelages citoyens en liaison avec le projet « jeunes citoyens et solidaires »**. Ce projet a été formalisé à travers le travail de stagiaires étudiantes en licence et master de LEA (langues étrangères appliquées), on peut étendre l'expérience à quelques comités volontaires pour engager nationalement le processus.
- Lors du forum social mondial l'idée a été retenue de créer un collectif est une **plate-forme des mouvements de paix des pays francophones**, Nous sommes sans cesse sollicités par nos amis et partenaires africains en particulier mais pas seulement dans la région des Grands Lacs africains qui sont intéressés de travailler avec nous et de profiter de nos expériences.

- **La journée internationale des droits de l'enfant** du 20 novembre, devrait être marquée par des initiatives unitaires partout en France avec les bibliothèques, les écoles, les parents d'élèves, les copains du monde du secours populaire...Une fête de la jeunesse pour la paix et les droits internationaux de l'enfant.
- Enfin, lors du colloque « économie et paix », nous avons clairement mis en évidence le besoin de travailler plus étroitement avec les syndicalistes et travailleurs de l'État ou des industries de l'armement en ce qui concerne le développement d'une **économie de paix** ; un **collectif des villes hébergeant des activités militaires importantes en termes industriels** serait également utile.
- Il est évident que le fonctionnement en **groupe de travail** est absolument nécessaire mais il faut remettre à plat l'ensemble des groupes de travaux et revoir les commissions et les groupes de travail, lancer un appel d'offres et à participation pour un renouvellement de toutes les personnes qui souhaitent y participer
- Il convient donc de développer une réflexion pour la structuration de nos activités autour de commissions ou de départements permettant de donner une meilleure lisibilité à tous nos partenaires. Des réflexions ont déjà été engagées qu'il faut poursuivre. Nous pourrions imaginer des commissions/ départements sous les intitulés suivants : éducation à la paix/environnement et paix /économie et paix/science et paix/conflits, solidarité internationale et paix/les jeunes et la paix/l'art et la paix/environnement, développement durable et paix.
- Enfin notre statut Ecosoc auprès de l'ONU, a permis des réunions inter ONG à Genève (sièges de nombreuses organisations internationales). , cela doit s'étendre à travers une ou deux réunions annuelles de travail à dimension internationale avec d'autres organisations internationales et en particulier avec les organisations syndicales.
- Tout cela n'est pas possible sans argent : il faut absolument mettre en place **au-delà de la commission des finances une structure qui devrait réunir tous les trésoriers** ainsi qu'un **collectif national de travail chargé du montage collectif de dossiers pour obtenir des financements conséquents pour le financement national de nos activités au-delà des cotisations et des dons.**
- Enfin, il faut résoudre la question de faciliter l'adhésion d'autres associations ou organisations désirant travailler avec nous.

4.3 autres propositions pour développer le Mouvement de la Paix

4.3.1- **un meilleur fonctionnement dans l'articulation national/comités.** Le dispositif mis en place au cours des deux dernières années avec des **réunions régulières quasi mensuelles de l'ensemble des animateurs des comités** voir des adhérents et des visioconférences de formation sur thèmes doit être poursuivi et développé pour être un des outils d'aide aux comités pour leur vie propre en tant que comités et pour la mise en œuvre de nos décisions.

4.3.2 - **développer les synergies et entraides au plan régional.** Ce travail doit s'organiser par départements et régions. Travailler à partir d'une vraie géographie. S'appuyer sur nos adhérents. Les consulter davantage par région ou département. Organiser des fêtes, des marches comme cela se fait dans certains endroits, des manifestations régionales comme cela s'est fait...Créer des comités dans les grandes villes au minimum avec des initiatives locales pour aider. Organiser un suivi.

4.3.3- **actions conjointes au niveau régional et rendez-vous nationaux.** Ils sont indispensables pour construire le rassemblement populaire pour la paix et pour que le Mouvement de la Paix continue à exister. Mais nous avons besoin de plus, à partir d'initiatives locales qui enrichiront les actions régionales et nationales.

4.3.4- **Création d'un collectif national pour le renforcement du Mouvement de la paix** en nombre d'adhérents et de comités sur la base de 4 ou 5 personnes par région avec un tableau de bord de suivi qui existe déjà et avec des objectifs mesurés et suivis mois par mois au cours de visioconférences mensuelles réunissant les membres de ce collectif (voir aussi 4.2).

4.3.5-Développer le lectorat de Planète paix qui constitue un des outils essentiels du Mouvement de la paix dans ses activités d'éducation populaire. Nous devons en faire une **référence nationale reconnue mais aussi solliciter des moyens auprès des fonds nationaux d'aide à la presse.**

Nous devons retisser des liens avec tous les établissements scolaires à l'occasion de la journée nationale de la presse tout en trouvant les moyens financiers pour que cela ne grève pas le budget du Mouvement de la paix. Comme pour les adhésions il serait utile d'avoir un groupe qui ait la charge du suivi des abonnements et en particulier des abonnements collectifs auprès des organisations (par exemple les unions départementales syndicales, les MJC les foyers de jeunes travailleurs, les CDI des lycées et collèges). Un partenariat construit sur le long terme devrait pouvoir exister avec les écoles de journalistes.

La base de données Edupaix a prévu, de mettre en place, un espace dédié à tous les articles de planète Paix avec la possibilité de retrouver tous ces articles par date, auteur, mots clefs ou thématique (voir plus bas)

4.3.6 Relancer le journal « **La paix en Mouvement** » dédié à la promotion des activités des comités (sous forme électronique) avec mise en place d'un comité de rédaction basé sur 1 ou 2 personnes par région.

4.3.7 Poursuivre la parution d'**infospaix** et assurer sa diffusion la plus large.

4.3.8 Reprendre la **réalisation mensuelle d'une revue de presse** nationale et internationale de nature à aider tous les comités et les adhérents et éviter que chacun dans son coin recherche les articles pertinents.

4.3.9- réfléchir sur l'utilisation jugée par certains excessives des courriers électroniques et privilégier un retour au militantisme à « visage humain » construit sur la rencontre et le dialogue avec l'autre, à travers des points de rencontre (marchés, rencontre avec les étudiants et distributions de tracts, débats, ciné débats, activités sociales diverses.

4.3.10- **finaliser le travail de construction de la base de données EDUPAIX comme un des outils de notre système d'information** dont le modèle conceptuel de données (MCD) est achevé et l'implémentation concrète doit être finalisée avec la volonté d'implanter cette base de données sur des serveurs informatiques existants en France (travail en cours avec d'ex-étudiants ayant travaillé sur le projet et des bénévoles)

4.3.11- refondre le site web

4.3.12-restructurer les commissions et groupes de travail et faire un appel pour renouveler leur composition

4.3.13-poursuivre et amplifier les visioconférences de formation

4.3.14 – reprendre dès que possibles les forums de comités au plan national et régional en présentiel afin de favoriser les échanges de pratiques. Mais aussi poursuivre et développer des visioconférences dédiées uniquement aux échanges d'expériences et de pratiques **afin de partager des expériences et des actions qui ont bien marché avec l'objectif de montrer qu'il n'y a pas de petites et de glorieuses actions mais des actions adaptées au contexte dans lequel on vit, on étudie, on travaille.**

4.4- Construire de larges coalitions à l'échelle nationale

Conforter le collectif des marches pour la paix et le relayer au niveau local. le collectif des marches pour la paix avec plus de 200 organisations est porteur d'une grande diversité. Il est un atout car aucune des différences religieuses, philosophiques, politiques, syndicales au plan des organisations constitutives et des individus qui contribuent à ses actions n'est venu contrecarrer le travail commun, lequel s'effectue dans une attitude de bienveillance et de compréhension mutuelle nécessaire au débat et à l'élaboration de solutions alternatives.

Ce collectif a produit **le livre blanc pour la paix, une pétition** qui a recueilli des dizaines de milliers de **signatures, un dépliant** intitulé « l'arme atomique c'est la fin possible de toute vie sur terre » qui a déjà été diffusée à plus de **200 000 exemplaires** en France et sur les réseaux.

Il a réussi à créer une **dynamique nouvelle lors du 21 septembre** mais aussi à différentes occasions comme au moment de l'entrée en vigueur du traité sur l'interdiction des armes nucléaires., des appels conjoints dès le début de la guerre en Ukraine. Un site Internet dédié a été créé, qui est entretenu par les bénévoles du Mouvement de la Paix sous l'intitulé www.collectipaix.org

C'est travail importante qui a aidé les dynamiques nationales et peut être étendu au plan départemental, régional et local, pour associer un plus grand nombre d'associations et d'organisations politiques.

4.5-Donner de la visibilité aux initiatives et appels nationaux

4.5.1 Mettre en place un tableau de bord de suivi des collectifs nationaux et internationaux que nous participons avec une ou deux personnes contact le suivi de chaque collectif

4.5.2 - travailler pour arriver à des journées mondiales d'action contre la guerre et pour la paix comme nous en avons connues avant la guerre en Irak. Il n'a pas été possible, malgré nos appels écrits et oraux à nos partenaires à l'heure actuelle dans la situation de gravité où nous sommes, d'obtenir que les collectifs internationaux trouvent les moyens d'un appel mondial de ce type. **Ayons l'objectif de réaliser cet appel international et de le lancer à la fin de congrès.**

4.6-s'impliquer activement au niveau international

- Faire connaître et relayer les campagnes et les rendez-vous internationaux.
 - Imaginer des initiatives dans les lieux très fréquentés par le tourisme international
 - Impliquer davantage de militants dans les réseaux internationaux dont nous faisons partie (BIP, CMP, No to Nato, Europe sans armes nucléaires, Abolition 2000, ICAN, Aiep, Clong Unesco, Des ponts pas des murs, Fsm, Réseau de citoyens solidaires avec le peuple irakien, Gcoms , collectifs de solidarité avec les kurdes, avec le peuple sahraoui , réseau Novact etc...)
-

Toutes les analyses et les outils que nous avons évoqués dans ce projet triennal, doivent enrichis en permanence. Elles nous engagent et n'ont de sens que parce qu'ils nous permettent d'aller avec de meilleurs outils à la rencontre de la population en France pour un dialogue en profondeur avec notre société et continuer à rassembler toutes les personnes de bonne volonté qui souhaitent agir pour la paix.

Le Mouvement de la paix et toutes celles et ceux qui contribuent à le faire vivre ont dans les jours, semaines et mois qui viennent ont un rôle important à jouer pour rassembler et agir contre toutes les guerres, pour une culture de la paix porteuse de transformations sociales importantes et nécessaires pour atteindre nos objectifs.

L'enjeu, c'est d'aider à la mise en action de centaines de milliers de personnes convaincues que pour son avenir et le bien être individuel et collectif de ses composantes, l'humanité n'a d'autre chemin que la paix et le respect de la planète qui nous permet de vivre.

Fin